
**Évaluation de la conformité —
Exigences pour les organismes
procédant à l’audit et à la certification
des systèmes de management —**

Partie 6:

**Exigences de compétence pour l’audit
et la certification des systèmes de
management de la continuité d’activité**

ISO/IEC TS 17021-6:2014
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/447747c8-1352-410b-9ab4-abbi2a15203e/iso-iec-ts-17021-6-2014>
*Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit
and certification of management systems —
Part 6: Competence requirements for auditing and certification of
business continuity management systems*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC TS 17021-6:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/447747c8-1352-410b-9ab4-abbf2af5203e/iso-iec-ts-17021-6-2014)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/447747c8-1352-410b-9ab4-abbf2af5203e/iso-iec-ts-17021-6-2014>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de compétence génériques	1
5 Exigences de compétence pour les auditeurs de SMCA et le personnel examinant les rapports d'audits et prenant les décisions de certification	2
5.1 Généralités.....	2
5.2 Terminologie associée au management de la continuité d'activité (MCA).....	2
5.3 Contexte d'un organisme.....	2
5.4 Lois, réglementation et autres exigences applicables.....	2
5.5 Relations au sein du processus de management de la continuité d'activité.....	2
5.6 Analyse de l'impact de l'activité et évaluation des risques.....	2
5.7 Stratégies de continuité d'activité.....	3
5.8 Gestion des incidents.....	3
5.9 Plans de continuité d'activité.....	3
5.10 Exercices de continuité d'activité.....	3
5.11 Évaluation des performances des SMCA.....	4
6 Exigences de compétence pour le personnel conduisant la revue de la demande pour déterminer les compétences requises de l'équipe d'audit, choisir les membres de l'équipe d'audit et déterminer le temps d'audit	4
6.1 Généralités.....	4
6.2 Terminologie associée au MCA.....	4
6.3 Contexte d'un organisme.....	4
6.4 Relations au sein du processus de management de la continuité d'activité.....	4
Annexe A (informative) Connaissances pour l'audit et la certification des SMCA	5
Bibliographie	6

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de l'IEC participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de l'IEC collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et l'IEC participent également aux travaux. Dans le domaine de l'évaluation de la conformité, le comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO) est responsable du développement de Normes internationales et de Guides.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

Les projets de Normes internationales sont soumis aux comités nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités nationaux votants.

Dans d'autres circonstances, en particulier lorsqu'il existe une demande urgente du marché, un comité technique peut décider de publier d'autres types de documents:

- une Spécification publiquement disponible ISO/IEC (ISO/IEC PAS) représente un accord entre les experts dans un groupe de travail ISO et est acceptée pour publication si elle est approuvée par plus de 50 % des membres votants du comité dont relève le groupe de travail;
- une Spécification technique ISO/IEC (ISO/IEC TS) représente un accord entre les membres d'un comité technique et est acceptée pour publication si elle est approuvée par 2/3 des membres votants du comité.

Une ISO/PAS ou ISO/TS fait l'objet d'un examen après trois ans afin de décider si elle est confirmée pour trois nouvelles années, révisée pour devenir une Norme internationale, ou annulée. Lorsqu'une ISO/PAS ou ISO/TS a été confirmée, elle fait l'objet d'un nouvel examen après trois ans qui décidera soit de sa transformation en Norme internationale soit de son annulation.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/IEC/TS 17021-6 a été élaborée par le *Comité pour l'évaluation de la conformité ISO (CASCO)*.

L'ISO/IEC 17021 comprend les parties suivantes, sous le titre général *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management*:

- Partie 2: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management environnemental* [Spécification technique]
- Partie 3: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité* [Spécification technique]
- Partie 4: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle* [Spécification technique]
- Partie 5: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de gestion d'actifs* [Spécification technique]
- Partie 6: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la continuité d'activité* [Spécification technique]
- Partie 7: *Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la sécurité du trafic routier* [Spécification technique]

La prochaine révision de l'ISO/IEC 17021:2011 reflétera les différentes parties et deviendra l'ISO/IEC 17021-1.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC TS 17021-6:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/447747c8-1352-410b-9ab4-abbf2af5203e/iso-iec-ts-17021-6-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/447747c8-1352-410b-9ab4-abbf2af5203e/iso-iec-ts-17021-6-2014>

Introduction

La présente Spécification technique vient en complément de l'ISO/IEC 17021:2011. En particulier, elle clarifie les exigences relatives à la compétence du personnel intervenant dans le processus de certification énoncées dans l'ISO/IEC 17021:2011, Annexe A.

Les principes directeurs définis dans l'ISO/IEC 17021:2011, Article 4, servent de base aux exigences de la présente Spécification technique.

Les organismes de certification ont la responsabilité auprès des parties intéressées, y compris de leurs clients et des clients des organisations dont les systèmes de management sont certifiés, de s'assurer que la certification des systèmes de management de la continuité d'activité (SMCA) n'est crédible qu'en faisant appel à du personnel de certification ayant démontré les compétences appropriées.

Il est nécessaire que le personnel de certification des SMCA dispose des compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021:2011, ainsi que des compétences spécifiques concernant les SMCA décrites dans la présente Spécification technique.

Les organismes de certification auront à identifier les compétences spécifiques de l'équipe d'audit nécessaires pour le domaine d'application de chaque audit de SMCA.

Dans la présente Spécification technique, les formes verbales suivantes sont utilisées:

- «doit» indique une exigence;
- «il convient de» indique une recommandation;
- «peut» indique une autorisation, une possibilité ou une capacité.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

À des fins de recherche, les utilisateurs sont encouragés à donner leur avis sur la présente Spécification technique et à indiquer leurs priorités concernant les modifications à apporter aux éditions futures. Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'étude en ligne:

<https://www.surveymonkey.com/s/TPTVJCL>

Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management —

Partie 6:

Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la continuité d'activité

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique vient en complément des exigences existantes de l'ISO/IEC 17021:2011. Elle comprend des exigences de compétence supplémentaires pour le personnel intervenant dans le processus de certification des systèmes de management de la continuité de l'activité (SMCA).

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/IEC 17000, *Évaluation de la conformité — Vocabulaire et principes généraux*.

ISO/IEC 17021:2011, *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification de systèmes de management*.

ISO 22301, *Sécurité sociétale — Systèmes de management de la continuité d'activité — Exigences*.

ISO 22300, *Sécurité sociétale — Terminologie*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 22300, l'ISO 22301, l'ISO/IEC 17000 et l'ISO/IEC 17021:2011 s'appliquent.

4 Exigences de compétence génériques

L'organisme de certification doit définir les exigences de compétence pour chaque fonction de certification référencée dans l'ISO/IEC 17021:2011, Tableau A.1. Lors de la définition de ces exigences de compétence, l'organisme de certification doit prendre en compte toutes les exigences spécifiées dans l'ISO/IEC 17021:2011, ainsi que celles spécifiées dans les [Articles 5](#) et 6 de la présente Spécification technique.

NOTE 1 L'[Annexe A](#) fournit un récapitulatif informatif des exigences de compétence pour le personnel intervenant dans des fonctions de certification spécifiques.

NOTE 2 Des informations sur les principes d'audit sont fournies dans l'ISO 19011.

5 Exigences de compétence pour les auditeurs de SMCA et le personnel examinant les rapports d'audits et prenant les décisions de certification

5.1 Généralités

L'ensemble du personnel intervenant dans un audit de SMCA et du personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doit avoir un niveau de compétence incluant les compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021:2011 ainsi que les connaissances concernant les SMCA décrites de 5.2 à 5.11.

NOTE 1 Il n'est pas nécessaire que chaque auditeur de l'équipe d'audit possède les mêmes compétences, cependant la compétence collective de l'équipe d'audit doit être suffisante pour permettre d'atteindre les objectifs de l'audit.

NOTE 2 Bien que les éléments des exigences de connaissances soient les mêmes, il est reconnu que le niveau de détail peut être différent pour les auditeurs et le personnel examinant les rapports d'audits et prenant les décisions de certification. Il est de la responsabilité de chaque organisme de certification individuel de le définir.

5.2 Terminologie associée au management de la continuité d'activité (MCA)

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances du MCA et des termes, définitions et concepts associés aux risques.

5.3 Contexte d'un organisme

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances du contexte dans lequel un organisme opère.

5.4 Lois, réglementation et autres exigences applicables

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances leur permettant de déterminer si un organisme a identifié et évalué sa conformité aux exigences légales et autres exigences applicables.

NOTE 1 L'expression «legal requirement» recouvre en anglais le concept, utilisé dans la présente Spécification technique, d'exigences légales et réglementaires.

NOTE 2 Les autres exigences peuvent inclure des protocoles volontaires nationaux, internationaux et spécifiques au secteur.

5.5 Relations au sein du processus de management de la continuité d'activité

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances des relations entre les éléments de MCA.

5.6 Analyse de l'impact de l'activité et évaluation des risques

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances de l'analyse de l'impact de l'activité (AIA), incluant:

- les méthodologies et les techniques;
- l'identification des activités qui fournissent des produits et des services;
- l'évaluation des impacts dans le temps, et l'identification du moment où ils deviennent inacceptables;
- la définition des échéances prioritaires pour la reprise;
- l'identification des dépendances et des ressources de soutien.

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances de l'évaluation des risques et du management des risques, incluant:

- les méthodologies et les techniques;
- l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques associés aux incidents perturbateurs;
- l'efficacité des mesures existantes;
- l'identification des traitements des risques appropriés.

5.7 Stratégies de continuité d'activité

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances concernant les stratégies et les méthodologies destinées à réduire l'impact et la probabilité d'occurrence d'incidents perturbateurs, incluant:

- la mise au point de stratégies;
- les mesures de préparation;
- la sélection de stratégies alternatives;
- l'analyse coûts/bénéfices des stratégies de continuité;
- la coordination des approches avec les parties prenantes;
- la réponse aux incidents;
- les communications;
- l'approche « commander et contrôler »;
- la coordination des organismes répondants;
- le rétablissement et la restauration de l'activité.

5.8 Gestion des incidents

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances des mesures de gestion des incidents permettant de déterminer si un organisme a identifié les réponses appropriées aux incidents perturbateurs, y compris les besoins en matière de mise en garde et de communication.

Ils doivent avoir des connaissances leur permettant d'évaluer l'efficacité d'un organisme à tester sa capacité à gérer les incidents.

5.9 Plans de continuité d'activité

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances des plans de continuité d'activité, de leur établissement, mise au point, tenue à jour, objectif, formats, structure et détails procéduraux.

5.10 Exercices de continuité d'activité

L'équipe d'audit et le personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification doivent avoir des connaissances de la planification et de la mise en œuvre des types d'exercices, processus, techniques et critères permettant d'évaluer la capacité d'un organisme à atteindre ses priorités et objectifs en matière de rétablissement de l'activité.